



**PREMIER RAPPORT DU RÉSEAU DES MEDECINS
COORDINATEURS ET CONSEILLERS EN MAISONS
DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS
AGRÉÉES PAR IRISCARE**

2022 - 2023



Iriscare

NAISSANCE DU RÉSEAU DE MÉDECINS COORDINATEURS ET CONSEILLERS / MÉDECINS RÉFÉRENTS EN RÉGION BRUXELLOISE

Le réseau des médecins coordinateurs et conseillers/médecins référents (MCC/ médecins référents) des maisons de repos (et de soins) a vu le jour durant la pandémie du COVID-19 en 2020. Cette pandémie a fait prendre conscience du rôle crucial d'un médecin pour coordonner les soins au sein d'institutions qui accueillent un public fragile. Durant cette période, des médecins référents (MR) ont également été désignés dans les maisons de repos qui n'exploitaient pas de lits MRS et partant, ne bénéficiaient pas de l'accompagnement de MCC (médecins coordinateurs et conseillers des MRS).

En parallèle, les MCC/médecins référents ont pris conscience de leur appartenance à une communauté au sein de laquelle chacun exerce une fonction similaire dans des environnements différents. Leur mission est identique: assurer le bien-être et des soins de qualité aux aînés institutionnalisés.

Durant la pandémie 2020-2022, Iriscare et les autorités bruxelloises se sont largement appuyés sur ce réseau de médecins pour élaborer des recommandations sanitaires et en assurer le suivi au bénéfice de la santé des habitants des maisons de repos (et de soins) (MR/MRS).

QUELLE EST LA MISSION DU RÉSEAU BILINGUE MCC/ MÉDECINS RÉFÉRENTS ?

Ce réseau bilingue a pour objectif le partage des bonnes pratiques et des procédures en vigueur au sein des maisons de repos (et de soins) bicommunautaires.

La coordination du réseau est assurée par le Dr Michel Hanset en collaboration avec la Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles (FAMGB) et le BHAK (Brusselse Huisartsenkring). Au sein d'Iriscare, le Dr Dominique Paulus offre un soutien actif au réseau, en collaboration avec ses collègues du Service accompagnement, contrôle et qualité.

Comme toute action dans le domaine de la santé, ce réseau de MCC/médecins référents bruxellois bénéficie d'une collaboration interdisciplinaire. Les réseaux infirmiers-chefs et référents déments partagent le même objectif : le soutien à la pratique professionnelle des prestataires de soins dans leur environnement de travail grâce à des concertations et à l'échange de bonnes pratiques.

Par ailleurs d'autres collaborations contribuent à l'efficacité de ce réseau, en particulier avec Vivalis et son Service Médecine préventive et Gestion des risques, les directions de MR/MRS et les gériatres des hôpitaux bruxellois.

DES THÈMES QUI INTERPELLENT LES MCC/MÉDECINS RÉFÉRENTS

Les thèmes des soirées répondent aux questionnements des médecins actifs en MR/MRS. L'agenda se construit en fonction des actualités, de leurs préoccupations et des informations jugées essentielles par le Département politique des institutions d'aide et de soins dont le Service accompagnement, contrôle et qualité fait partie.

En 2022 et 2023, cinq réunions du réseau MCC/médecins référents ont abordé les thèmes résumés ci-dessous.

23 JUIN 2022: LANCEMENT OFFICIEL DU RÉSEAU

Le réseau MCC/médecins référents a été officialisé le 23 juin 2022 en présence du Ministre bruxellois de la Santé. L'agenda de cette soirée d'inauguration comprenait les points suivants :

- allocution du ministre de la Santé;
- présentation d'Iriscare aux MCC/ médecins référents;
- la qualité au sein des institutions: rôle du MCC/ médecin référent.

22 NOVEMBRE 2022: FINANCEMENT DU MCC/MÉDECIN RÉFÉRENT ET COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE GÉRIATRIE

Ces deux thèmes étaient prioritaires pour la première réunion des MCC/médecins référents bruxellois.

Financement des MCC/ médecins référents

Ce thème répondait à des développements récents en matière de financement au sein des MR/MRS: il faisait écho à de multiples interrogations du terrain. Premièrement, l'octroi d'un forfait pour les lits des maisons de repos (et la désignation de médecins référents dans les maisons de repos) nécessitaient une clarification auprès des médecins. Deuxièmement, la création du réseau a conduit à de multiples questions relatives aux émoluments des MCC/ médecins référents. Les contrats conclus avec les MR/MRS varient, le médecin perçoit (ou non) ses honoraires de manière variable et Iriscare était souvent interpellé au sujet de non-paiements.

Le calcul du financement des MCC/ médecins référents et son inclusion via le mécanisme des forfaits payés par les organismes assureurs des habitants a été clarifié. La responsabilité des directions des maisons de repos (et de soins) pour le paiement a également été mise en exergue et Iriscare a rédigé une circulaire explicative à ce sujet à destination des MCC/ médecins référents et des directions.

Communication entre services de gériatrie et médecins actifs en MR/MRS

Le Professeur Sandra De Breucker (Cliniques universitaires Erasme) a présenté les multiples possibilités de collaborations grâce à une session interactive au cours de laquelle les MCC/ médecins référents partageaient leurs problèmes et attentes. L'intervention du gériatre a été abordée sous ses différents aspects: questions médicales ponctuelles, nécessité d'orientation vers d'autres spécialités pour certains problèmes médicaux, suivi en hôpital de jour gériatrique, mise au point durant l'hospitalisation et suivi post-hospitalisation.

14 MARS 2023: SITUATION DES MR/MRS EN FLANDRES - ADVANCED CARE PLANNING

Rôle et fonctions du MCC/médecin référent en Flandres

Le Professeur Jan De Lepeleire (KULeuven) a introduit son propos avec une présentation de l'accueil des aînés en Communauté Flamande. L'historique des lits en MR/MRS a tracé l'évolution de l'hospice jusqu'au réseau de soins résidentiels actuel. Après ces développements ont été présentés les résultats d'une recherche relative au futur de la fonction du MCC/médecin référent au sein d'une collaboration interprofessionnelle.

Les sujets d'avenir concernent entre autres le développement des outils de communication informatiques, l'utilisation du BelRAI de même que le financement et le mandat du MCC/ médecin référent.

Advanced care planning

Durant la seconde partie de la soirée le Professeur Marianne Desmedt (UCLouvain) a présenté ce concept sous ses différents aspects: le contexte législatif, la définition, la notion de «capacité de discernement». Elle a détaillé les étapes nécessaires pour sa mise en place: informer la personne âgée, identifier ses préférences, synthétiser par écrit l'entretien. La documentation de ce processus est essentielle pour s'assurer que les souhaits des aînés soient respectés s'ils sont à un moment incapables de les exprimer.

4 JUILLET 2023: LA REPRISE DU CONTRÔLE DES MR/MRS - NOUVELLES MISSIONS DU MCC/MÉDECIN RÉFÉRENT

Reprise du contrôle des maisons de repos (et de soins) par Iriscare

La reprise en 2023 par Iriscare du contrôle sur place (précédemment délégué à Vivalis) des maisons de repos (et de soins) a été présentée en avant-première aux MCC/ médecins référents qui y allaient la vivre sous peu. Le Directeur du Service accompagnement, contrôle et qualité a abordé le sujet en 3 parties:

- Présentation du nouveau «Service accompagnement, contrôle et qualité», au sein du département politique des institutions de soins.
- La reprise de la fonction contrôle par Iriscare, en 2 temps: à court terme la reprise des inspections, suivie par la révision du processus dans sa globalité. L'objectif final est une dynamique continue de qualité et d'amélioration dans un modèle basé le plus possible sur la confiance entre les institutions et l'administration.
- La nouvelle vision de soutien à la qualité, via différentes voies: réseaux (MCC, infirmiers chefs, référents démence), collègue multidisciplinaire d'Iriscare et Service de médecine préventive et gestion des risques (Vivalis).

Nouvelles missions des MCC/ médecins référents en MR/MRS

Les représentants du réseau MCC/MR au sein de la FAMGB et du BHAK ont lancé une discussion au sujet des missions actuelles et futures des MCC/ médecins référents. Cette présentation s'appuyait sur un travail préalable réalisé en collaboration avec Iriscare.

Le point de départ de cette réflexion était le listing des missions définies par l'arrêté royal de 2003. Chaque mission a été détaillée et discutée avec les médecins présents.

Certaines missions restent d'actualité (e.a. hygiène, organisation des soins palliatifs, nutrition). D'autres sont devenues obsolètes, telles que la gestion des médicaments. Certaines missions sont remises en question au vu des évolutions actuelles (e.a. liens avec la plate-forme d'hygiène hospitalière, liaison gériatrique, évolution du rapport sur la qualité). De nouvelles missions ont aussi émergé entretemps, en particulier dans le cadre de la crise COVID.

26 SEPTEMBRE 2023: CAP SUR LA PRÉVENTION DES MALADIES INFECTIEUSES EN MAISON DE REPOS (ET DE SOINS)

La vaccination automnale en Région Bruxelloise

Les collaborateurs du Service Médecine préventive et Gestion des risques de Vivalis ont présenté la nouvelle campagne relative à la vaccination automnale. Les exposés concernaient l'aperçu épidémiologique et les données médicales. L'association professionnelle pharmacy.brussels a expliqué les vaccins utilisés ainsi que le processus de livraison. Les MCC/ médecins référents ont échangé leurs expériences, en particulier en matière d'organisation de la vaccination dans les maisons de repos (et de soins). La responsabilité des médecins actifs dans l'institution a été discutée puisque la vaccination individuelle relève de la compétence du médecin traitant.

Les projets HOST en Région Bruxelloise

Les HOST (Hospital Outbreak Support Teams) sont des équipes provenant des quatre réseaux hospitaliers bruxellois: CUROZ, HUB-CHIREC, H.Uni, IRIS. Le personnel soignant des collectivités résidentielles et les médecins en particulier peuvent faire appel à ces équipes qui apportent leur expertise et leur soutien dans les domaines de l'infectiologie et de l'hygiène en milieu résidentiel.

La connaissance de ces réseaux et des points de contact est donc essentielle en cas d'épidémie localisée ou généralisée telle que celle de la COVID.

NOVEMBRE 2023: LES MÉDICAMENTS EN MAISON DE REPOS (ET DE SOINS)

Cette session organisée en collaboration avec pharmacy.brussels a été reportée en dernière minute le 23 janvier 2024 suite à des circonstances imprévues (absences). Elle sera décrite dans le rapport d'activités 2024.

EN PRATIQUE...

Les lieux

Les deux premières réunions se sont déroulées dans les locaux d'Iriscare et la troisième réunion a eu lieu dans les locaux de la Faculté de santé publique de l'UCLouvain, sur invitation du Professeur Marianne Desmedt. La FAMGB et sa directrice Cécile Avril ont accueilli la réunion du mois de septembre, pour des raisons de proximité.

Cependant, il est rapidement apparu intéressant de rechercher des maisons de repos hôtes qui ouvrent leurs portes, pour faire connaissance de ces lieux et leur donner une visibilité. La maison de repos «Heysel» a accueilli la réunion de juillet 2023.

Les réunions suivantes ont été planifiées à la résidence psychogériatrique «La Cambre» (Watermael - Boitsfort) et à la résidence Magnolia (Jette).

En soirée

Les formations rassemblent des médecins généralistes qui se rejoignent au terme de leur journée de travail. Les soirées ont donc lieu de 19 à 22 heures.

Le nombre de participants varie entre 20 et 30, sans aucune différence significative dans le temps ou suivant les sujets.

Un contenu de qualité

Les thèmes énumérés ci-dessus de même que les orateurs invités, professeurs ou collaborateurs d'Iriscare et de Vivalis, témoignent de la qualité des interventions.

Ces soirées sont reconnues dans le cadre de la formation continue des MCC en Région Bruxelloise. Par ailleurs elles bénéficient d'une accréditation de l'INAMI qui est demandée pour chaque médecin ayant participé à la soirée.

Budget

Les coûts des activités du réseau sont totalement couverts par Iriscare.

Un budget de 2500 euros avait été prévu sur l'AB frais de consultance en janvier 2023 pour le réseau des MCC/MR. Les dépenses ont été concrètement limitées au paiement des orateurs externes non membres d'administrations, soit 600 € pour la période 2022-2023.

Par ailleurs Iriscare assure le catering (sandwiches et boissons) à la plus grande satisfaction des participants qui terminent une journée de travail par ces soirées de formation.

CONCLUSION

Le réseau des médecins coordinateurs et conseillers / médecins référents bruxellois contribue à la qualité des soins en maison de repos (et de soins) en créant des liens entre médecins exerçant la même fonction mais souvent isolés au sein de leur structure.

Le lien avec Iriscare, chargé par ailleurs de l'accompagnement et du contrôle des maisons de repos (et de soins), favorise une relation de confiance mutuelle entre l'administration et les acteurs de terrain. Ces derniers sont entendus lorsqu'ils partagent leur vécu parfois loin d'un monde idéal.

L'opérationnalité de ce réseau est renforcée par l'implication de MCC/ médecins référents qui préparent et accueillent les réunions, en collaboration avec la FAMGB (Fédération des Associations de Médecins Généralistes de Bruxelles) et le BHAK (Brusselse Huisartsenkring).

Ce réseau pour vivre doit bénéficier non seulement de l'enthousiasme de quelques-uns mais également du soutien d'Iriscare. Son engagement est incontournable pour que les médecins se sentent eux aussi engagés dans leur mission de qualité des soins au sein des maisons de repos (et de soins) bruxelloises.



Iriscare